Situer mon bureau de vote

Où voter ?

Votre bureau de vote sera indiqué dans la nouvelle carte électorale qui sera distribuée courant mars à tous les électeurs. Si vous n'avez pas reçu cette carte début avril, contactez la Mairie qui vérifiera si vous êtes bien inscrits à Serris.

Vous trouverez également ci-dessous le découpage électoral de Serris par rues.

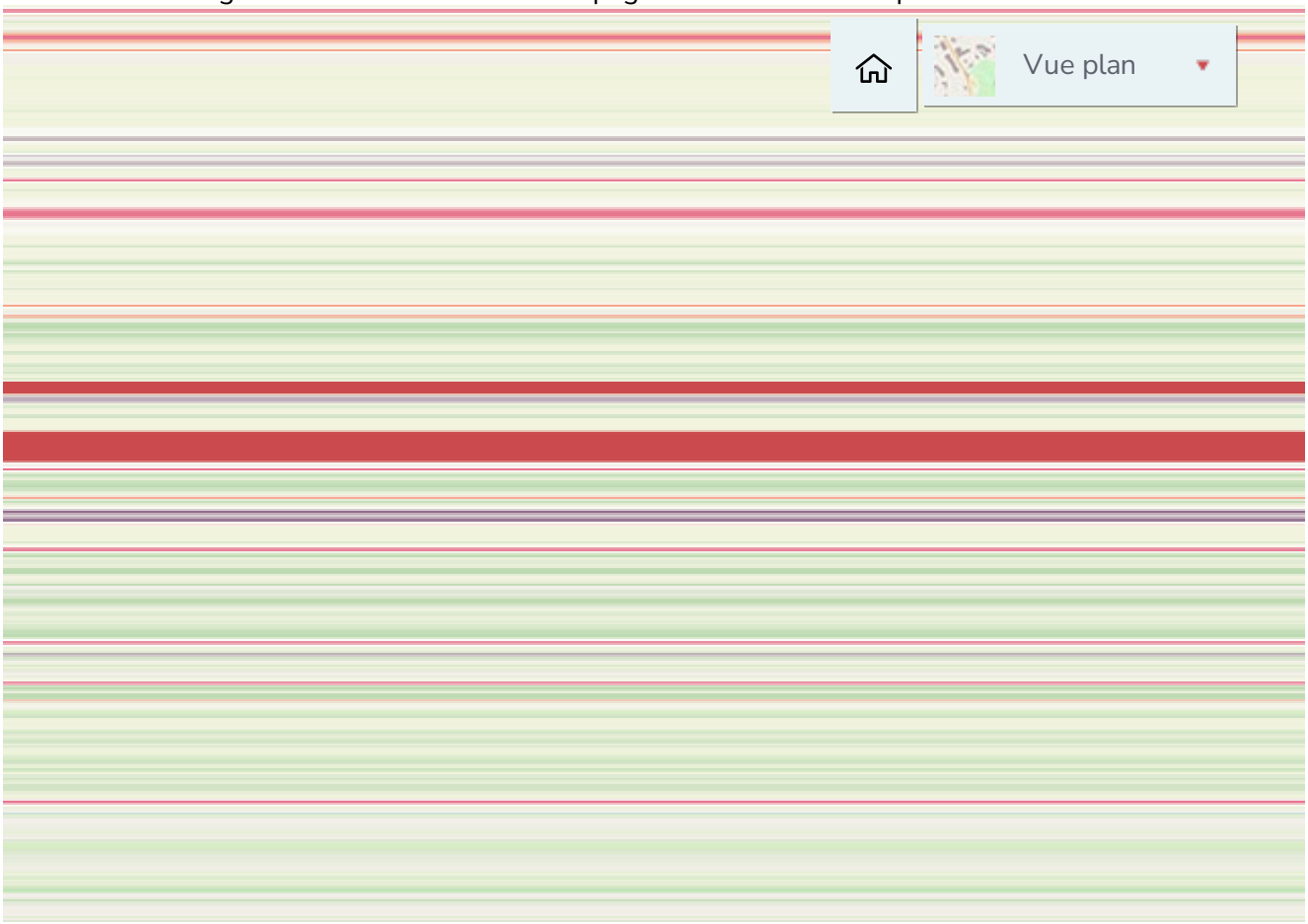

Serris
Val d'Europe